



**CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION DU  
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**  
(23–24 novembre 2022, Port-Vila, Vanuatu)

## Document de travail

**Point 3 de l'ordre du jour : Groupe des Amis de la présidence – Rapport d'évaluation technique établi à l'intention de la présidence de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique**

(Document présenté par M. Anote Tong, Chef d'équipe du Groupe des Amis de la présidence)

### Résumé

1. Le présent document expose les conclusions de l'évaluation technique réalisée par le Groupe des Amis de la présidence, constitué à la demande de Vanuatu, qui assure la présidence de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique. L'objet de l'évaluation était de faire en sorte que la CPS soit la mieux à même de mettre en œuvre son Plan stratégique 2022–2031 et de participer activement à la mise en œuvre de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (la Stratégie 2050).
2. L'initiative de la présidence de la Conférence, la mise en place du Groupe des Amis de la présidence et l'évaluation technique répondaient à la volonté de servir au mieux les intérêts de la CPS et de ses membres. Le rapport d'évaluation du Groupe des Amis la présidence se veut constructif et a été établi dans un souci d'apprentissage collectif et de compréhension mutuelle de la manière dont la CPS pourra désormais travailler aussi efficacement que possible aux côtés des pays membres. Il s'entend sans préjudice du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2022–2031, de la Stratégie 2050 et de l'évaluation de l'architecture régionale, prévue en 2023.
3. L'objectif premier de l'évaluation est de fournir des éléments d'information à la douzième Conférence, par l'intermédiaire de la cinquante-deuxième session du CRGA (CRGA 52) et de formuler des recommandations sur la manière de répondre aux préoccupations et aux attentes des membres, telles qu'exposées dans le rapport du Groupe des Amis de la présidence.

### Points clés

4. Au vu du peu de temps dont il disposait, le Groupe des Amis de la présidence a formulé une série de questions clés (voir annexe 1 du rapport d'évaluation technique) rendant compte, selon lui, de l'intention de l'évaluation, et l'a diffusée auprès des pays membres de la CPS afin de solliciter leur avis.
5. Les conclusions tirées des consultations virtuelles et les observations écrites reçues des membres lui ont permis de recenser un certain nombre de thèmes communs. Si les membres saluent les services fournis de manière générale par la CPS, il ressort des réponses reçues que :
  - i. les membres de la CPS ne reçoivent pas tous le même niveau de soutien ;
  - ii. les modalités de prestation de services ne sont pas particulièrement efficaces ;
  - iii. la question de la fourniture d'une assistance technique en cas de catastrophe de grande ampleur, comme la pandémie de COVID-19, doit être examinée ;
  - iv. il convient de renforcer les capacités de la CPS à l'échelle sous-régionale, par le biais de ses bureaux de pays, et de revoir les priorités sur lesquelles repose l'actuel modèle de financement, de manière à affecter davantage de ressources à l'appui de programmes nationaux répondant aux priorités des pays membres.
6. Le Groupe des Amis de la présidence a pu constater que différents aspects, tels que les modèles de financement et le recrutement du personnel, suscitaient certaines préoccupations. Les conclusions ci-dessus sont également présentées dans le rapport d'évaluation technique.

## Recommandations

7. Le CRGA est invité à :
  - i. **examiner** les conclusions du rapport du Groupe des Amis de la présidence et les recommandations qui y sont présentées ;
  - i. **déterminer** la faisabilité d'une évaluation indépendante complète de l'Organisation ;
  - ii. **formuler** à l'intention de la Conférence des recommandations quant aux pistes d'action possibles, en vue de la mise en œuvre des recommandations du Groupe des Amis de la présidence.

## Contexte

8. En mai 2022, la présidence de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique a proposé la réalisation d'une évaluation indépendante pilotée par les membres, aux fins de la mise en place d'un éventuel programme de réforme de la CPS. Cette évaluation est apparue nécessaire au vu des préoccupations exprimées par certains pays membres, qui estiment ne pas recevoir de la part de la CPS le niveau d'assistance attendu et requis à un moment charnière marqué par le relèvement post-COVID-19 et les grandes difficultés liées aux conséquences économiques dévastatrices de la pandémie et à l'urgence climatique.
9. Certains membres sont d'autant plus préoccupés que les discussions sur un plan de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie 2050 se poursuivent ; ils s'interrogent sur les changements que la CPS devra opérer pour répondre à leurs priorités nationales, combattre le changement climatique, les aider à se relever des effets économiques catastrophiques de la pandémie et, de manière générale, faire avancer la région du Pacifique dans son ensemble.
10. L'objet de l'évaluation était de faire en sorte que la CPS soit la mieux à même d'assurer la mise en œuvre du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2022–2031 et de contribuer à concrétiser les ambitions énoncées dans la Stratégie 2050. La proposition de la présidence de la Conférence a été portée à la connaissance du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique lors de sa réunion de juin 2022, et une délégation de haut niveau a été reçue au siège de la CPS, à Nouméa, en juillet 2022.
11. La présidence de la Conférence a constitué un Groupe des Amis de la présidence de haut niveau qui s'est vu confier la réalisation d'une évaluation technique des services de la CPS en consultation avec les États et Territoires insulaires membres. Un chef d'équipe a été chargé d'aider le Groupe à établir le rapport d'évaluation.
12. La méthode proposée par la présidence comprenait la tenue de consultations virtuelles et en personne avec les responsables des administrations techniques compétentes des pays insulaires membres. Les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation visent à ce que la CPS puisse exceller sur le plan stratégique et améliorer l'impact et l'exécution de ses activités dans les pays membres, en s'appuyant sur une efficacité institutionnelle transformée.
13. Le Secrétariat a transmis au correspondant du ministère des Affaires étrangères divers documents, parmi lesquels des analyses, des plans d'activité, des évaluations, six rapports de résultats (2016–2021), l'Évaluation synthétique du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016–2021, le [Rapport de capitalisation sur le Plan stratégique 2016–2020](#), diverses études, ainsi que des informations sur le rôle du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique et sur [l'Explorateur de résultats](#), qui permet de consulter de manière interactive les rapports de niveau national disponibles sur la Plateforme de données océaniques. Comme il avait été demandé, le Secrétariat a fourni un appui pour la prise en charge des coûts liés aux déplacements des membres du Groupe des Amis de la présidence et à l'intervention d'un consultant local ayant contribué à la rédaction du rapport.

**Analyse et conclusion**

14. Les informations tirées des notes prises pendant les entretiens, les réponses reçues par écrit et les données secondaires ont été recoupées, regroupées et examinées par l'équipe technique du Groupe des Amis de la présidence et les consultants spécialisés. Un projet de rapport a été présenté à l'équipe technique pour validation et approbation avant soumission du rapport final au Président de la douzième Conférence.
  15. Ce rapport alimentera la réflexion qui sera menée à l'occasion du CRGA 52 et de la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique ; il contient des recommandations visant à répondre aux préoccupations et aux attentes des membres.
-